



Depaysement demandé au 1er president de la cour d'appel de fort d

Par **aikido41**, le **17/02/2015** à **08:54**

bonjour

je doit passer devant le premier president de la cour d'appel de fort de france mais apres 20 demandes aupres d'avocat en martinique je n'est recu aucun retour j'ai donc demandé un depaysement car je peux pas aller en martinique et je trouve pas d'avocat il faut que je vous informe que je suis opposé au cabinet PREVOT avocat au barreau de fort de france pour taxation abusive d'honoraire de 2800 euros pour un depot d'appel je passe a 6800 euros confirmé par le batonnier j'ai recu un courrier du 1er president me demandant sur quel point de droit je m'appuyais pour un depaysement auriez une solution en plus il me convoque le 4 mars 2015 il faut que je donne des arguments pour accéder a un dépaysement j'attend le miracle en vous remerciant

cordialement

jean pierre VOISIN